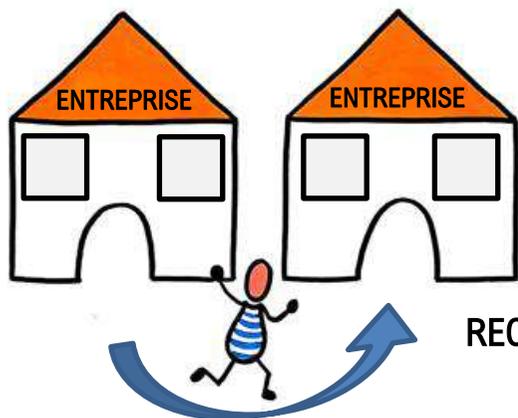


Qu'est-ce qu'un bilan de compétences ?

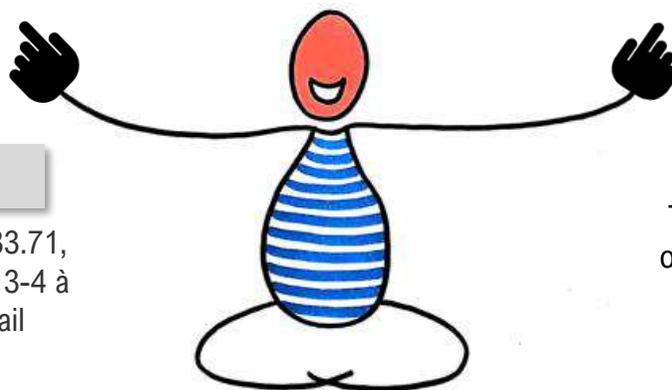
Dispositif d'ACCOMPAGNEMENT des
TRANSITIONS PROFESSIONNELLES
pour CHANGER d'emploi ou EVOLUER
au sein de son lieu de travail



RECONVERSION



EVOLUTION



CADRE JURIDIQUE

Encadré par les articles L. 1233.71,
L. 6313-1, L. 6313-4 et R. 6313-4 à
R. 6313-8 du Code du travail

PUBLIC VISE

Tous les travailleurs, chômeurs
ou personnes en arrêt de travail,
du secteur privé ou public.



DUREE



24h maximum de RDV répartis
sur 3 à 6 mois + temps de travail
personnel à fournir

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE



Entretiens individuels avec
un(e) référent(e) attitré(e)



Collaboration
et confiance



Planning adapté
à votre activité



FINANCEMENT

Coût moyen : de 1700 à 1900 €
Financements possibles en
fonction de votre secteur
d'activité (public ou privé) : CPF,
ANFH, FONGECIF...